

2024\_7\_AC\_Jurys\_examens\_ALLSH\_Licence\_LLCER\_Portugais

**LE PRESIDENT,**

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

**Article 1 :** Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Langues, littératures et Civilisations étrangères et régionales** parcours-type **Portugais** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE 1 <sup>ère</sup> année
<b>Semestre 1</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> Président(e) : Adriana Florent Suppléant(e) : Ernestine Carreira  <b><u>Liste des membres</u></b> Samara Geske, Isabel Macedo  <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <b><u>Liste des membres :</u></b>
<b>Semestre 2 et 1<sup>ère</sup> année</b>
<b><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></b> Président(e) : Adriana Florent Suppléant(e) : Ernestine Carreira  <b><u>Liste des membres :</u></b> Isabel Macedo, Samara Geske <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y
<b><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></b>  <b><u>Liste des membres :</u></b>

## LICENCE 2<sup>ème</sup> année

### Semestre 3

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Adriana Florent

Suppléant(e) : Ernestine Carreira

Liste des membres : Isabel Macedo, Samara Geske

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

### Semestre 4 et 2<sup>ème</sup> année

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Adriana Florent

Suppléant(e) : Ernestine Carreira

Liste des membres : Isabel Macedo, Samara Geske, Monica Reis

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

## LICENCE 3<sup>ème</sup> année

### Semestre 5

#### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Adriana Florent

Suppléant(e) : Ernestine Carreira

Liste des membres : Isabel Macedo, Samara Geske, Monica Reis

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-  
-  
-

#### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

## Semestre 6 et JURY DE MENTION

### **Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Adriana Florent

Suppléant(e) : Ernestine Carreira

Liste des membres : Samara Geske, Monica Reis, Isabel Macedo

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-  
-  
-

### **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 03/12/2024



Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de l'UFR ALLSH